



CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

PROCES VERBAL DES OPERATIONS DE VOTE

Election des représentants du personnel à la Commission Administrative Paritaire de Catégorie A

Scrutin du 6 novembre 2008

Le 06 novembre 2008,

Conformément aux dispositions prévues par le décret n°89-229 du 17 avril 1989 modifié, et n° 95-95-1018 du 14 septembre 1995 modifié, s'est réuni le bureau de vote composé comme suit :

Président : M. Bernard CAILLIAU

Secrétaire : M. Michel JANQUIN

Les représentants désignés par les organisations syndicales présentant une liste de candidats aux élections des représentants du personnel à la Commission Administrative Paritaire départementale de Catégorie A, placée auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du département du Pas-de-Calais

FAFPT :	<i>Délégué Titulaire :</i>	Monsieur Georges GOETHALS
FO :	<i>Délégué Titulaire :</i>	Madame Marie-Ange PONTUS
CFE/CGC-SNDGCT :	<i>Délégué Titulaire :</i>	Monsieur Jean-Marc DUCROQUET
CGT :	<i>Délégué Titulaire :</i>	Monsieur Nicolas PICOT

A 10 heures, Le Président a déclaré le scrutin clos (Vote uniquement par correspondance)

Il a été procédé aux opérations de recensement

**INCIDENTS CONSTATES LORS DU RECENSEMENT
DECISIONS DU BUREAU**

N

E

A

N

T

NB : Si ce cadre n'est pas utilisé, porter la mention « NEANT »

N

E

A

N

T

NB : Si ce cadre n'est pas utilisé, porter la mention « NEANT »

Il a été procédé aux constatations suivantes :

C.A.P. CATEGORIE A DU CENTRE DE GESTION DU PAS-DE-CALAIS	
Nombre d'électeurs inscrits :	766
Nombre de votants :	423

Le nombre total de votants étant supérieur à 50% du nombre des électeurs inscrits.

Il a été procédé au dépouillement des votes de ce scrutin, à partir de . 10 Heures 45.

**INCIDENTS CONSTATES LORS DU DEPOUILLEMENT
DECISIONS DU BUREAU**

NB : Si ce cadre n'est pas utilisé, porter la mention « NEANT »

RECLAMATIONS FORMULEES LORS DU DEPOUILLEMENT

NB : Si ce cadre n'est pas utilisé, porter la mention « NEANT »

Il a été procédé aux constatations suivantes :

	C.A.P. DE CATEGORIE A DU CENTRE DE GESTION DU PAS-DE-CALAIS
Nombre d'électeurs inscrits :	766
Nombre de votants :	440
Suffrages blancs et nuls :	17
Suffrages exprimés :	423

Voix obtenues par chacune des listes :

NOM DE LA LISTE	NOMBRE DE VOIX OBTENUS
Liste FAFPT :	62
Liste FO :	118
Liste CFE/CGC-SNDGCT :	173
Liste CGT :	70
TOTAL :	423

REPARTITION DES SIEGES : 6 sièges à attribuer

Liste FAFPT :	01 siège
Liste FO :	02 sièges
Liste CFE/CGC-SNDGCT :	02 sièges
Liste CGT :	01 siège

Le procès verbal, dressé et clos le 06 novembre 2008 à : 11 heures 25, en double exemplaire, à été après lecture, signé par le Président, Le secrétaire et les délégués de listes.

Le Président,

Le Secrétaire,

Les délégués de listes,